

Récolte des moules de filière.

Ce bulletin est réalisé à partir des données issues des pêches de trois descentes témoins effectuées par les professionnels sur chacun des trois sites de filière des pertuis charentais suivis par CAPENA. Ces descentes sont exploitées dans les mêmes conditions de production que celles des entreprises.

La saison 2025 a été marquée par des **surmortalités printanières**. Les premiers signalements sur les filières ont été faits au début du mois d'avril à l'occasion du premier mort-d'eau. Elles se sont ensuite étendues aux moules de bouchots et se sont terminées pour l'essentiel à la fin du mois d'avril. Les évaluations des pertes faites par les professionnels et le CRC Charente-Maritime vont de 20 % à 30 % selon les sites.

La saison de production a également été marquée par une fin d'hiver et un printemps, plus chauds que la normale. La température moyenne de l'air durant l'ensemble de la saison de production a été légèrement excédentaire (+ 0,8 °C), mais c'est notamment **de février jusqu'en juillet qu'elles ont été nettement plus chaudes** (+ 1,6 °C en moyenne). En ce qui concerne la pluviosité, elle a été **similaire à celle d'une année normale** soit, aux alentours de 730 mm (Météo-France, 1991-2024) pour la période allant du mois de septembre 2024 au mois d'août 2025. Cela cache **néanmoins une forte disparité** : Après une fin d'été et un début d'automne excédentaire, le reste de la saison a été déficitaire excepté en janvier, en février et en avril. Les mois de mai et de juin ont notamment été concernés par un très fort déficit de pluviosité respectivement, de 31 % et de 76 %.

Les récoltes

Les récoltes sur les sites de la *Baie d'Yves* et du *Pertuis breton* ont eu lieu au milieu du mois de juin. Celle des descentes témoins de la *Malconche* s'est déroulée deux semaines plus tard. On retiendra d'abord que **les quantités nettes récoltées ont subi une baisse importante par rapport aux précédentes** notamment sur les sites de la *Malconche* et du *Pertuis breton* et ensuite, qu'aux dires des professionnels, elles ont été sujettes à de grandes variations sur la *Baie d'Yves* (Voir, Tableau I, fig.1 et fig.2).

Tableau I : Résultats des récoltes sur les descentes témoins des filières dans les pertuis charentais en 2025 (écart-type entre parenthèses).

Sites	Date de pose des cordes sur filières en 2024.	Origine des cordes de garnissage (et longueur par pieu)	Nombre initial de naissains / descente	Date de pêche en 2025.	Récolte moyenne brute par descente	Récolte nette en kg/descente.	Récolte nette de référence* par descente.	Rendement de production par m de corde posé	Survie totale	Survie en moules de taille marchande
La Malconche	16 juillet	Pieux (6 m)	143 682 (Densité initiale de 23 945 n/m)	1 ^{er} juillet	92,5 kg	47,1 kg (± 6,6 kg)	68,8 kg (± 14,1 kg)	7,9 kg/m	5,7 %	4,1 %
Baie d'Yves	10 juin	Pieux (4,5 m)	68 400 (Densité initiale de 15 200 n/m)	16 juin	77,7 kg	51,6 kg (± 3,1 kg)	59,0 kg (± 21 kg)	11,5 kg/m	9,5 %	8,4 %
Pertuis Breton	9 juin	Pieux (6,5 m)	154 000 (Densité initiale de 23 690 n/m)	12 juin	78,0 kg	45,6 kg (± 1,7 kg)	49,7 kg (± 15,8 kg)	7,0 kg/m	3,7 %	3,3 %

Récolte nette de référence* = Acquisition de 2015 à 2024 pour le Pertuis Breton et la Baie d'Yves et de 2014 à 2024 pour La Malconche (pas de donnée en 2023).

Sur le site de la *Malconche*, il s'agit d'une des plus mauvaises campagnes depuis la mise en place de l'observatoire. Avec 47 kg/descente, la récolte est à peine supérieure à celle de l'année 2016 où les surmortalités avaient fortement touché le site (Voir, fig.1). En effet, la quantité de moules de taille marchande est en recul de près de 32 % par rapport à la valeur moyenne des années précédentes et de 43 % par rapport à l'année 2024 où un record de production avait été atteint (Mille D. et al. 2024).

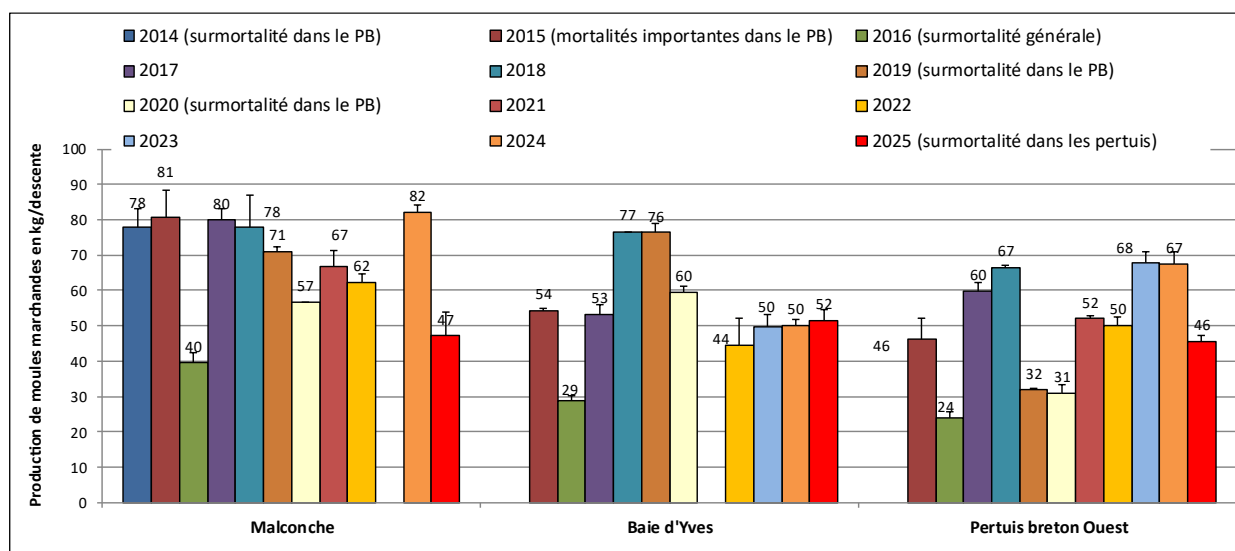


Figure 1 : Comparaison des résultats des pêches sur les trois sites témoins de filières de l'observatoire mytilicole en 2025.

Sur le site du *Pertuis breton*, la récolte n'a été en moyenne que de 45,6 kg. C'est en deçà de la valeur moyenne habituelle de 49,7 kg et surtout, de la valeur moyenne de 59,6 kg pour les années sans surmortalité (années 2017, 2018 et de 2021 à 2024). Dans ce cas précis, la perte de production est estimée à 23,4 %. Le site de la *Baie d'Yves* semble avoir été légèrement moins touché avec près de 52 kg/descente, des professionnels rapportant néanmoins une forte disparité inhabituelle entre les filières ou entre les descentes sur les mêmes filières avec des récoltes allant de 50 à 80 kg/descente.

Le **poids total des moules commercialisables** sur la totalité des moules récoltées a diminué par rapport aux années précédentes notamment pour la *Malconche* où il a été de 82,1 % en 2025 contre 92 % habituellement. En *Baie d'Yves*, il a été de 81,2 % contre 96 % et dans le *Pertuis Breton*, de 92,4 % contre 96 % (Mille D., Bodin P., 2025). C'est un signe d'une croissance en baisse. Ce manque de pousse pourrait être en lien avec le déficit pluviométrique du printemps ne permettant pas à suffisamment de moules d'acquérir la taille marchande. En conséquence, le nombre de moules sous-taille était en augmentation de 36 % dans le *Pertuis breton*, de 23 % en *Baie d'Yves* et de 60 % en *Malconche*.

La production réalisée à partir de la pose d'un mètre de corde est un indicateur de la **productivité** : Elle est de 7,0 kg dans le *Pertuis breton* et de 7,9 kg en *Malconche* (voir, Tableau I). Elle est la plus forte en *Baie d'Yves* où elle a atteint près de 12 kg probablement en raison des dédoublements ou « *nouvellinages* » réguliers en automne et au printemps effectués par le professionnel. Les moules restant sur les suspensions en ont tiré avantage en permettant la meilleure récolte parmi les trois sites bien que leur densité initiale fût moitié moindre en 2024 que sur les deux autres sites.

La part des déchets au sein des récoltes comprend le captage de l'année et des bio-salissures de type organismes végétaux et animaux ainsi que la masse de byssus recueillie après les tris. Elle est la plus importante sur le secteur de la *Malconche* et la plus faible sur le *Pertuis Breton* (Voir, fig.2). Sur ces deux sites, aucune tendance à la diminution ou à l'augmentation ne se dessine. Seul, le secteur de la *Baie d'Yves* est en forte diminution en passant de 23 Kg habituellement, à 14 kg.

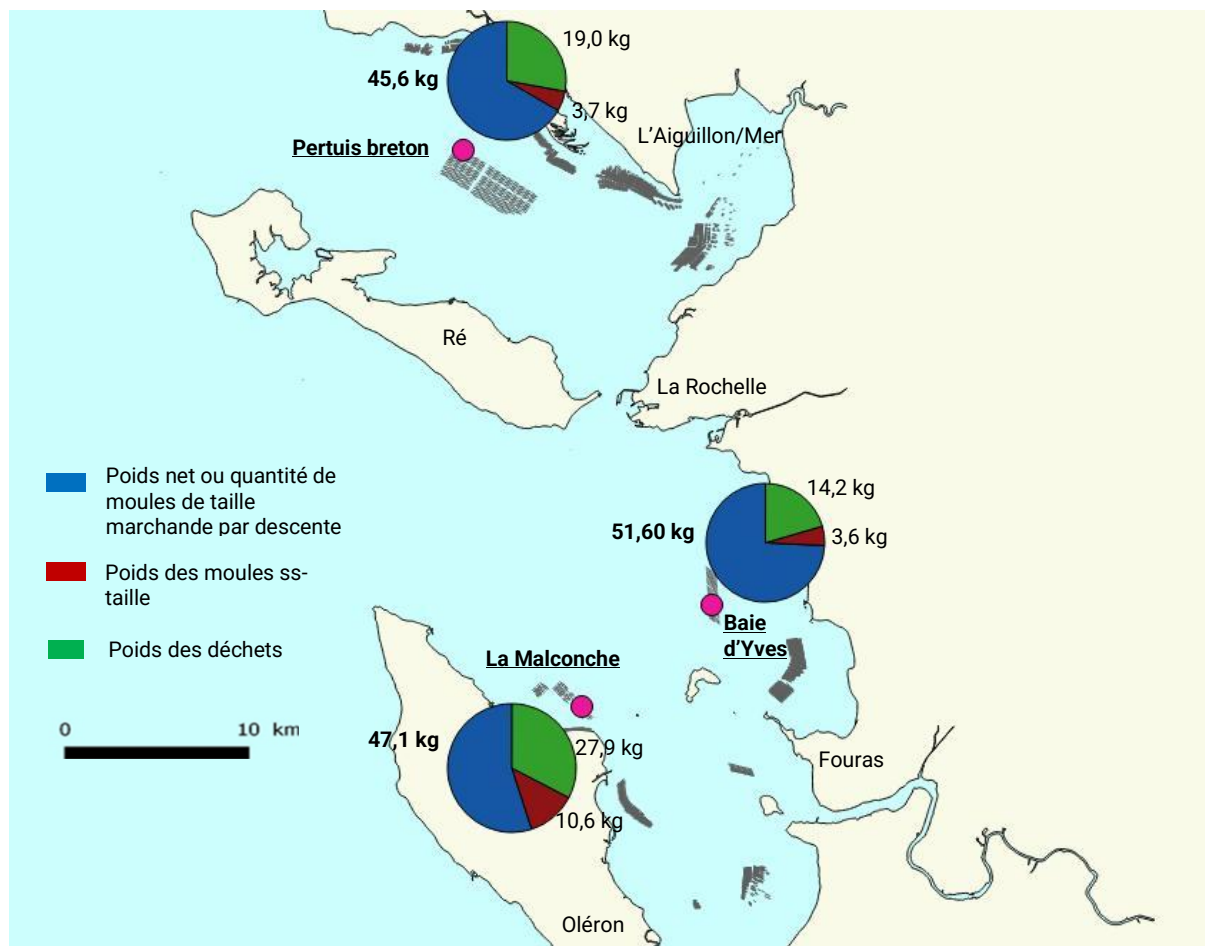


Figure 2 : Localisation des récoltes obtenues sur les descentes témoins des trois sites de filières en 2025 et proportions dans les récoltes.

Les survies

Les survies sont en baisse par rapport aux années précédentes. Sur le *Pertuis Breton* et la *Malconche* où la densité initiale de naissains était très élevée, les survies finales constatées au moment des bilans d'élevage sont les plus faibles (entre 3,7 % et 9,5 %). La filière témoin de la *Baie d'Yves* a été la moins touchée. Elle affiche des survies deux fois supérieures aux autres sites.

L'importante diminution du nombre de moules marchandes (Voir, fig.3) est à la fois le signe du phénomène de surmortalité qui a touché notamment, le *Pertuis breton* et la *Malconche* mais aussi celui d'une faible croissance impactant le potentiel de moules pouvant atteindre la taille marchande.

Contacts : D. MILLE - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN - p.bodin@cape-na.fr
CAPENA – Expertise et Application
05.46.47.51.93 – www.cape-na.fr

Avec le soutien
financier de :



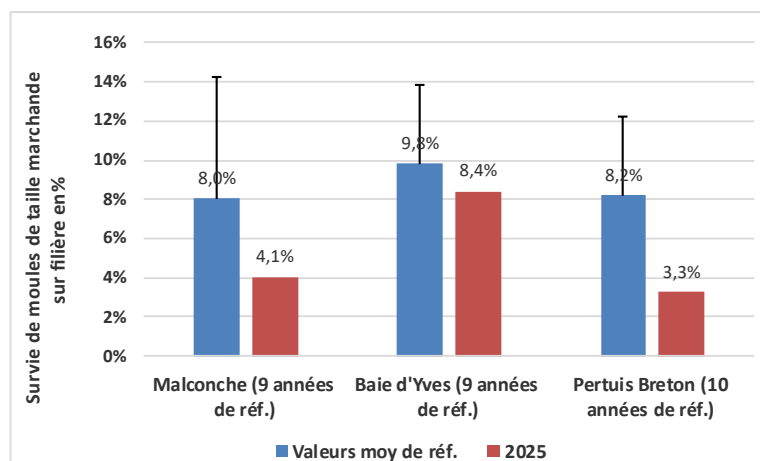


Figure 3 : Comparaison des valeurs de survie en moules de taille marchande (survie utile) en 2025 et au cours des années précédentes.

Le nombre de moules de taille marchande restant en fin d'élevage est compris entre 5000 et 5800 moules par descente ce qui est en dessous des valeurs habituellement constatées hors année de surmortalité (Voir, fig.4). Leur comparaison montre que les valeurs de l'année sont partout en retrait par rapport aux années non concernées par les surmortalités de printemps et qu'elles se rapprochent de celles qui avaient été fortement impactées comme 2016, 2019 et 2020.

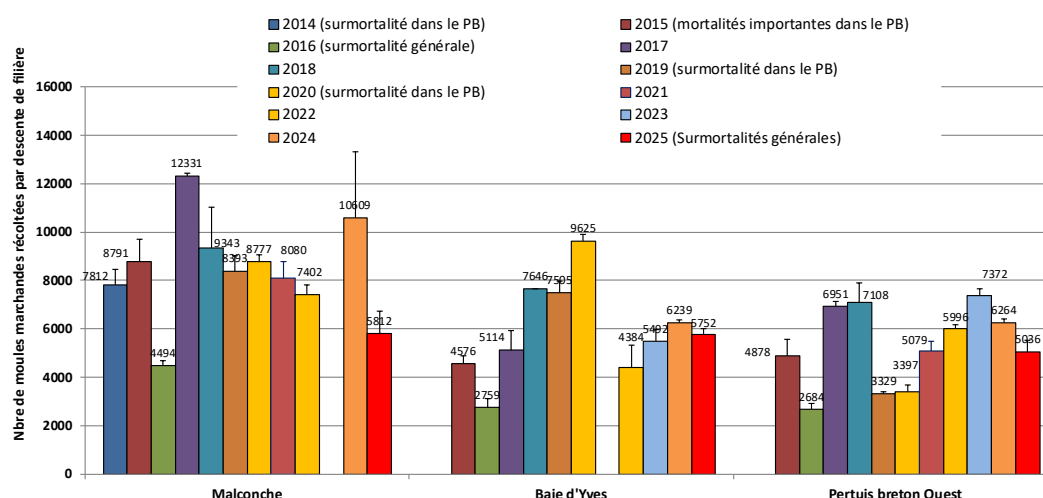


Figure 4 : Comparaison du nombre de moules marchandes récoltées en 2025 et depuis 2014 sur la Malconche et 2015 pour les deux autres sites.

Le poids unitaire moyen

Les poids unitaires moyens étaient en retrait en *Malconche* et dans la *Baie d'Yves* avec pour conséquence, un nombre de pièces au kg en légère augmentation, allant de 131 à 116 contre respectivement, 127 à 107 pièces par kg les années précédentes (Voir, Tableau II). Dans le *Pertuis breton*, le poids unitaire a très légèrement dépassé le poids moyen de référence.

Tableau II : Valeurs des indices et poids de chair sur les descentes témoins des filières en 2025.

	Poids unitaire moyen	Poids unitaire moyen de référence**	Nombre de pièces au kg	Indice de qualité*	Indice de qualité de référence**	Poids de chair	Indice de L&S***	Ind. L&S %<100	Ind. W&M****
La Malconche	7,7 g	7,9 g (± 0,9)	131	28,2 (± 5,2)	26,2 (± 4,3)	2,2 g (± 0,6)	78 (± 32)	7 %	265 (± 57)
Baie d'Yves	8,6 g	9,5 g (± 1,2)	116	28,0 (± 7,6)	26,5 (± 2,1)	2,5 g (± 0,9)	124 (± 43)	37 %	255 (± 83)
Pertuis Breton.	8,6 g	8,5 g (± 0,8)	116	28,0 (± 5,2)	26,0 (± 3,5)	2,6 g (± 0,8)	120 (± 33)	27 %	259 (± 59)

* IQ ou Indice simplifié = Poids de chair cuite x 100 / Poids moule. Il est calculé individuellement par ouverture au micro-onde et récupération des chairs à égoutter.

** Poids unitaire moyen et IQ de référence = Neuf années de référence.

*** Indice de Lawrence et Scott (L&S) = Poids sec de chair * 1000 / (Poids de la moule-poids sec de coquille)

**** Indice de Walne & Mann (W&M) = Poids sec de chair * 1000 / Poids sec de coquille

La chair

Les trois lots présentent un indice de chair égal ou légèrement supérieur à 28, valeur plancher admise pour l'appellation « Moules de filières Label Rouge ». Le remplissage en chair s'est amélioré par rapport à la moyenne des années précédentes même si la valeur en 2025 demeure dans la marge de variation (Voir, fig.4). Le progrès est néanmoins très sensible par rapport à la campagne 2024 (Mille D. et al., 2024) notamment dans le *Pertuis Breton* (passage de 23,7 à 28,0).

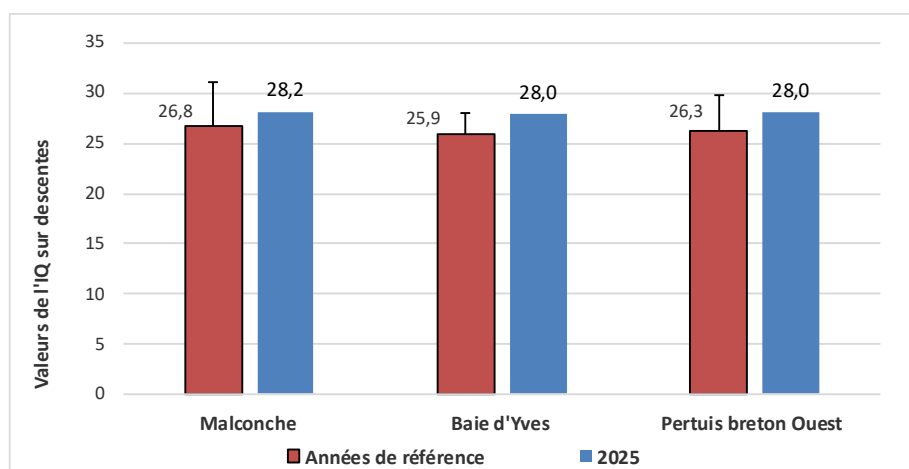


Figure 5 : Comparaison des indices de chair entre la saison 2025 et la moyenne des années antérieures (10 années pour la Malconche et le Pertuis Breton et 9 années pour la Baie d'Yves).

L'augmentation favorable de la valeur des indices de qualité est illustrée par les valeurs élevées de l'indice de *Walne & Mann* qui a l'avantage de s'affranchir des poids humides de chair et de coquille (Voir, Tableau II).

On note également la quasi-absence du crabe commensal *Pinnotheres pisum*. On ne le retrouve que dans les lots issus des filières de la *Baie d'Yves* et du *Pertuis breton* avec 1 crabe pour 30 moules de taille marchande.

Contacts : D. MILLE - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN - p.bodin@cape-na.fr

CAPENA – Expertise et Application

05.46.47.51.93 – www.cape-na.fr

Avec le soutien
financier de :





Figure 6 : Préparation des descentes témoins avant leur mise à l'eau avec les cordes mises en filet coton et enroulées autour des descentes (en haut). Récolte effectuée en mer (en bas, à gauche) avant traitement dans notre atelier et notre laboratoire (en bas, à droite).

Bibliographie

- Météo-France. Données station du Château-d'Oléron 1991-2024.
- Mille D., Bodin P, Oudot G. Récolte des moules de filières. Bulletin d'information n°2. Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais. CAPENA. 4 pages. Août 2024.
- Mille. D., Bodin P., 2025. Données de l'observatoire mytilicole des pertuis charentais 2014-2025. CAPENA.

Nous remercions les professionnels partenaires des suivis sur filières pour la saison de production 2024-2025 : T. Baudet, B. Durivaud et M. Vérine.

Rédaction : D. Mille. Août 2025.

Collaboration : D. Mille, P. Bodin, G. Oudot.

Contacts : D. MILLE - d.mille@cape-na.fr et P. BODIN – p.bodin@cape-na.fr
CAPENA – Expertise et Application
05.46.47.51.93 – www.cape-na.fr

Avec le soutien
financier de :

